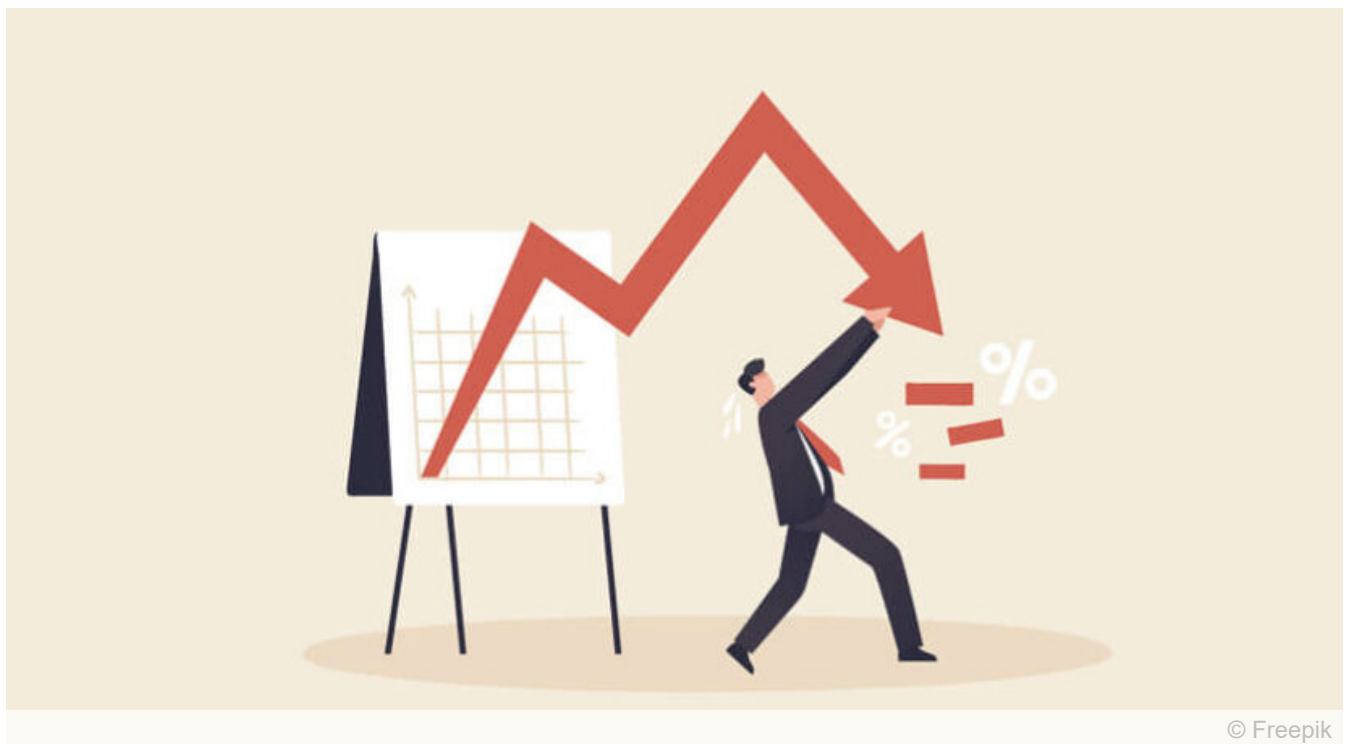


Capitalisme d'Etat

Les mauvaises performances de l'État actionnaire en 2022

Le groupe des 56 sociétés où l'État est présent significativement dans le capital affiche un résultat négatif de 12,5 Mds€ en 2022



© Freepik



*Mécomptes publics,
François Ecalle*

L'État détient une participation importante, au sens où il exerce une influence significative, dans 85 sociétés ayant une activité marchande et dont les plus importantes, en termes de chiffre d'affaires réalisé en 2022, sont EDF (80 % du capital détenu par l'État à la fin de 2022), Engie (24 % du capital) et Airbus (11 % du capital). Ces participations sont gérées par un service du ministère des Finances, l'Agence des participations de l'État (APE).

“Le projet d'établir des comptes consolidés de l'État existe depuis longtemps mais n'a jamais connu un début de mise en œuvre”

Les 56 participations les plus importantes font l'objet de “comptes combinés” qui se distinguent des “comptes consolidés” d'un groupe d'entreprises essentiellement par l'absence de prise en compte de la “société-mère” qui serait, en l'espèce, l'État. Pour le reste,

les techniques de combinaison et de consolidation sont semblables. Le projet d'établir des comptes consolidés de l'État existe depuis longtemps mais n'a jamais connu un début de mise en œuvre.

Le compte de résultat combiné de ces sociétés fait apparaître un chiffre d'affaires de 207 Mds€, un résultat opérationnel de - 14,0 Mds€ et un résultat net part du groupe de - 12,5 Mds€ en 2022. Ce résultat net très négatif tient principalement à celui d'EDF (- 17,9 Mds€) mais ce n'est pas la seule participation déficitaire (-2,5 Mds € pour Safran notamment). D'un autre côté, on peut noter les bons résultats d'Airbus (+ 4,2 Mds€) et de la SNCF (+ 2,4 Mds€), une large part du chiffre d'affaires de cette dernière étant toutefois constituée par la vente de services aux collectivités locales et à Ile-de-France Mobilités en situation pour le moment de monopole.

Ratio dette/fonds propres de 114%

Cette perte nette part du groupe de 12,5 Mds€ des sociétés dans lesquelles l'État détient une participation importante est la plus élevée enregistrée depuis au moins 2007. Le dernier record avait été une perte de 10,1 Mds€ en 2015, qui était largement imputable à la SNCF.

En 2021, ces comptes combinés s'étaient soldés par un bénéfice de 9,3 Mds€, ce qui a permis à l'État actionnaire de recevoir 2,3 Mds€ de dividendes des sociétés dans lesquelles il détient une participation en 2022.

“Les dettes de ces sociétés ne sont pourtant pas incluses dans la dette publique car ce ne sont pas des administrations publiques au sens de la comptabilité nationale”

Ces comptes combinés font également apparaître des capitaux propres de 145 Mds€ et une dette financière de 165 Mds€, ce qui correspond à un ratio dette financière / fonds propres particulièrement élevé de 114 %. Dans les sociétés du CAC 40, ce ratio d'endettement n'a pas dépassé 40 % en moyenne au cours de ces 15 dernières années.

Les agences de notation attribuent aux obligations émises par ces sociétés dont l'État est actionnaire une note bien meilleure que celle qu'elles obtiendraient au vu de cette situation financière, au motif qu'elles bénéficient du soutien de l'État, même s'il est seulement implicite. Les dettes de ces sociétés ne sont pourtant pas incluses dans la dette publique car ce ne sont pas des administrations publiques au sens de la comptabilité nationale. La tentation est donc toujours forte pour l'État de les laisser s'endetter plutôt que de leur rembourser les charges qu'il leur impose. EDF est un exemple de cette politique financière à courte vue de l'État.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalle.

A lire également

[Mécomptes publics - les chroniques de François Ecalle](#)

Publié le 31/10/2023

Catégories :

Affaires publiques / Mécomptes publics /

Réutiliser cet article

Cet article est une œuvre protégée. Son utilisation donne lieu à des droits d'exploitation et de rediffusion interne et externe. [Nous consulter.](#)